

DÉPARTEMENT
DE ROME

MINISTÈRE de l'Intérieur

EXERCICE
An 1813

N.º 6

DES REGISTRES
DE LA PRÉFECTURE

N.º du journal
du Payeur

EN vertu de l'ordonnance de S. E. le Ministre de l'Intérieur
en date du n.º de la somme

de
M. Poeydavant — Payeur particulier des dépenses diverses
dans ce département, payera à M. Le Chiere Directeur
de l'École des beaux arts à Rome
la somme de Mille francs
sur la remise des pièces & pour l'objet de dépense ci-après
designés

Nota. Le présent Mandat
ne sera point acquitté s'il
n'est présenté à la Caisse
du Payeur dans les deux
mois de sa date.

| NOMS des PARTIES PRENANTES | OBJET DÉTAILLÉ de la DÉPENSE | SOMMES à PAYER | DÉTAIL DES PIÈCES A FOURNIR à l'appui du paiement |
|----------------------------------|---|-----------------------|---|
| M. Le Chiere | Pour à compte du traitement du Directeur de l'École française des beaux arts, à Rome, pension de Clozy, et traitement des employés pendant Mai 1813 | f. c. 1,000. — | |

Le présent mandat, dument, quittancé, sera alloué dans les comptes
du Payeur général des dépenses diverses, en rapportant les pièces
ci-dessus rélatées.

Rome le

an 181

Pour acquit de la somme
de Mille francs

LE PRÉFET du département de Rome

A Rome ce

an 181

